

CHOIX ÉCLAIRÉS POUR TRAITER

LA DÉPRESSION

Couverture d'assurance pour le coût des médicaments

Les médicaments de marque et les médicaments génériques :

Les médicaments de marque sont produits par la compagnie qui les a développés. En général, ils sont plus dispendieux.

- Lorsqu'un médicament est disponible depuis un certain nombre d'années, il peut être vendu par une compagnie de médicaments génériques.
- Les médicaments génériques ont la même composition d'ingrédients actifs, mais ils peuvent ajouter des éléments aux autres ingrédients (p. ex., un colorant ou un agglutinant).
- De façon générale, les médicaments génériques coûtent moins cher.
- Si la couleur ou l'apparence du médicament vous préoccupe, discutez-en avec le pharmacien ou avec votre médecin.
- Certains régimes d'assurance ne couvrent que le coût d'un médicament générique si un tel médicament est disponible. D'autres régimes couvrent le coût d'un médicament de marque si votre médecin remplit un formulaire.

CHOIX ÉCLAIRÉS POUR TRAITER

LA DÉPRESSION

Il se peut que le régime provincial et les régimes d'assurance privés :

Couvrent une partie du coût ou le coût total de vos médicaments.

- Les provinces et territoires canadiens offrent chacun un régime public qui couvre une partie du coût des médicaments pour les personnes admissibles.
- Vous devez faire une demande pour avoir accès au régime. Vous trouverez de l'information à ce sujet dans votre pharmacie.
- Normalement, l'assuré doit payer une franchise avant d'obtenir un remboursement, qu'il s'agisse d'un régime provincial ou privé. Certains régimes établissent une couverture maximale pour les frais d'exécution d'ordonnance. Vous payez le reste.
- La plupart des médicaments sont couverts par l'assurance; toutefois, il se peut que les nouveaux médicaments ne soient pas couverts.
- Votre médecin ou le pharmacien pourra vous dire si un médicament est couvert par votre régime d'assurance. Vous pouvez aussi vérifier auprès de la compagnie d'assurance.
- Les régimes d'assurance peuvent être compliqués. Vous pouvez communiquer avec la plupart des compagnies d'assurance par téléphone pour vous renseigner.

Assurance maladie complémentaire :

Plusieurs familles disposent d'un régime d'assurance maladie complémentaire au travail ou à l'école pour couvrir les frais des médicaments.

- Plusieurs régimes exigent que l'assuré paie une partie du coût total de l'ordonnance ou le montant de la franchise déjà fixé.
- Les personnes à charge et les jeunes adultes non mariés peuvent être couverts par le régime d'assurance d'un parent jusqu'à l'âge de 21 ans ou de 25 ans s'ils font des études à temps plein.

Avis de non-responsabilité : Les renseignements contenus dans la présente brochure sont fournis à des fins éducatives seulement. Consultez toujours un professionnel de la santé autorisé pour vos soins particuliers.

LA DÉPRESSION

Assurance maladie complémentaire (suite) :

- Certains régimes d'assurance ne couvrent que le coût d'un médicament générique si un tel médicament est disponible.
- Il se peut que certains nouveaux médicaments ne soient pas couverts.
- La couverture varie d'un régime à l'autre. Il est judicieux de consulter le dépliant ou le site Web du régime pour trouver cette information. Vous pouvez aussi téléphoner à la compagnie d'assurance pour obtenir de l'information.

Allocation de dépenses de frais de santé :

Certains employeurs offrent ce genre de compte qui couvre une gamme de services de santé, notamment les coûts des médicaments qui ne sont pas couverts par d'autres régimes d'assurance. Si vous disposez d'un régime d'assurance, vérifiez le montant de la couverture et ce qui est pris en charge par ce régime.

Régime d'assurance pour Premières Nations :

Un régime de Santé Canada couvre les dépenses d'ordonnance pour les personnes des Premières Nations qui ne sont pas couvertes par d'autres régimes. Le régime couvre le coût du médicament vendu au prix le plus avantageux. La plupart des médicaments sont couverts : un pharmacien ou un médecin seront au courant des médicaments couverts.

Vous trouverez des fiches de renseignements et de l'information supplémentaires sur la dépression et les traitements disponibles à l'adresse suivante : <http://dépression.informedchoices.ca>

CHOIX ÉCLAIRÉS POUR TRAITER

LA DÉPRESSION

Toute reproduction et toute distribution de la présente œuvre dans son intégralité sont autorisées, à condition que : 1) les renseignements ne soient pas utilisés de façon à suggérer que nous vous soutenons ou approuvons votre utilisation des renseignements; 2) la présente œuvre ne soit pas utilisée à des fins commerciales (non commerciales); 3) la présente œuvre ne soit modifiée d'aucune manière (aucune œuvre dérivée). Consultez la licence dans son intégralité à <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/ca/legalcode.fr>.

Source : Le présent résumé fournit des renseignements scientifiquement exacts. Il a été préparé dans le cadre d'une étude réalisée par des chercheurs et des jeunes adultes qui font partie du groupe de recherche Mobiliser les esprits. Les chercheurs sont basés à six universités : Manitoba, York, McMaster, Brock, Brandon et Laval. Notre partenaire communautaire principal est l'organisme mindyourmind.ca, situé à London, en Ontario. Les jeunes adultes qui font partie de l'équipe se trouvent partout au pays. Dernière révision : 12 mars 2013.

Remerciements : La préparation de cette brochure a été financée par les Instituts de recherche en santé du Canada et la Commission de la santé mentale du Canada. Les points de vue exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les opinions de ces organismes.